



GROUPE VII : CHIENS DE BERGER

COLLEY (À POIL DUR ET À POIL LISSE)

RECONNAISSANCE : 1889

Standard mis à jour : janvier 2004

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ORIGINES ET RÔLE

Les deux races proviennent des îles Britanniques. Le colley à poil dur était utilisé autrefois comme chien de garde de troupeau, tandis que le colley à poil lisse était le chien du conducteur.

ASPECT GÉNÉRAL

Chien actif, obéissant, fort et élégant, exempt de lourdeurs, se tenant bien droit et bien d'aplomb sur ses pattes. Poitrine profonde et assez large dénotant la puissance; épaules obliques et jarrets bien fléchis évoquant la grâce et la rapidité à la course. Son expression faciale exprime l'intelligence. L'animal frappe par l'équilibre parfait de ses proportions, chaque élément corporel étant en harmonie avec les autres et avec l'ensemble. Sauf pour la description technique de l'animal qui est essentielle au standard et sans laquelle celui-ci ne serait d'aucune utilité aux éleveurs et aux juges, on pourrait tout simplement dire qu'aucun élément du colley ne semble être disproportionné par rapport aux autres. Toute trace de timidité, de fragilité, de maussaderie, de méchanceté, de tendance à l'inactivité et d'absence d'équilibre général ne peut qu'avoir un effet négatif sur le caractère général du sujet.

TAILLE

Hauteur au garrot : mâles, 61 à 66 cm (24 à 26 po); femelles, 56 to 61 cm (22 à 24 po)

Poids : mâles, 27,25 à 34 kg (60 à 75 lb); femelles, 22,75 à 29,5 kg (50 à 65 lb)

Tout sujet de taille supérieure ou inférieure à la norme est pénalisé en fonction de la différence par rapport au critère du standard.

ROBE

Deux variétés de robe sont permises.

Dure : bien texturée et bien adaptée au corps de l'animal, elle fait la gloire du colley à poil dur. Le poil est abondant, sauf sur la tête et aux pattes. Poil extérieur raide et rude au toucher. Tout poil extérieur dégagé et doux ou bouclé, quelle que soit son épaisseur, doit être pénalisé. Le sous-poil toutefois est doux, fourré et si serré qu'il est difficile de percevoir la peau lorsque l'on écarte les poils. Poil très abondant à la crinière et à la collerette. Poil de la face ou du masque doux. Les pattes antérieures sont pourvues d'un poil doux et bien garnies de plumets jusqu'à l'arrière des paturons. Poil des pattes postérieures doux sous les joints du jarret. Toute trace de plumet sous les jarrets est enlevée aux fins d'exposition. Le poil de la queue est très abondant; il est long et dense aux hanches. La texture de la robe, son épaisseur et le degré auquel elle sied au chien constituent des points très importants.

Lisse : le poil de ce colley est court, dur, dense, plat et de bonne texture. Il possède un épais sous-poil doux.

COULEUR

Il y a cinq couleurs reconnues et aucune n'est préférable à une autre.

Sable et blanc : inclut toutes les nuances de brun depuis le jaune-citron, en passant par l'orangé et le rouge, jusqu'à acajou foncé, avec ou sans nuances plus foncées dans la robe, et toujours avec des taches blanches.

Tricolore : une prédominance de noir avec des taches feu au-dessus des yeux, sur les joues et les côtés du museau, et sous la queue. Le feu peut aussi paraître sur les pattes et les pieds, généralement entre les taches blanches et noires. Taches blanches toujours présentes.

Bleu merle et blanc : la distribution des marques est semblable au tricolore sauf que les taches noires sont remplacées par une couleur grise mouchetée, allant d'un bleu argenté clair à un gris mat plus foncé, avec des mouchetures noires distribuées sur le tout.

Sable merle et blanc : semblable au sable et blanc, mais généralement de couleur sable clair marbrée ou mouchetée de sable foncé avec le bout des oreilles grises, et toujours avec des taches blanches.

Blanc : un colley surtout blanc avec de la couleur sur la tête et idéalement pas plus de 20% de couleur sur le corps. La couleur secondaire peut être n'importe quelle des couleurs, ou des combinaisons de couleurs reconnues.

Taches blanches : les taches blanches permises sont comme suit : sur le cou, la gorge, la poitrine, les membres antérieurs et les pieds, les membres postérieurs et les pieds, le ventre et le bout de la queue. Une liste peut paraître sur la face ou le crâne arrière ou sur les deux. Sur les chiens possédant le facteur blanc, une tache blanche ou des pastilles peuvent paraître sur le corps. Le degré des taches n'est pas important à moins que les endroits blancs nuisent à l'expression préférée et à la conformation générale du chien.

Autres couleurs pour fins d'enregistrement : double merle.

Yeux : chez les sujets sable et blanc et tricolores, les yeux brun foncé sont préférés et ils doivent être de la même couleur. Les yeux clairs doivent être pénalisés selon qu'ils distraient de l'expression de douceur si importante pour cette race. Chez les bleu merle et les sables merle, un, ou les deux yeux peuvent être merle ou vairon, ou brun foncé parsemé de bleu, quoique le brun foncé soit préféré. Chez les blancs, la couleur des yeux est conforme à ce qui est spécifié comme couleur secondaire de la robe.

Chanfrein : le chanfrein doit être ciselé pour former un creux sous les yeux; ceux-ci doivent nécessairement être placés en oblique pour leur donner cette allure de regard vers l'avant nécessaire. Ils sont en forme d'amande, de grandeur moyenne et ne semblent jamais grands ou proéminents. On ne distingue pas de cercle jaune ni de conjonctive suffisante pour affecter l'expression de l'animal. Les yeux sont clairs et brillants, signes de curiosité intelligente, surtout lorsque les oreilles sont bien dressées et que le chien est aux aguets. De grands yeux ronds ne peuvent qu'affecter l'expression douce désirée.

Truffe, pourtours des yeux, couleurs des lèvres : tous les sujets aux robes de couleurs variées doivent présenter une pigmentation foncée à ces endroits. La truffe doit être d'un noir uni.

TÊTE

Caractéristiques très importantes. Examinée en fonction de la taille du sujet, elle est plutôt petite et ne doit jamais sembler massive. Le sujet à grosse tête n'a pas cet air d'intelligence, de vivacité et d'intensité nécessaire à l'expression typique du colley. De face et de profil, elle a la forme générale d'un coin nettement tronqué, la silhouette étant douce et nette et de proportions bien équilibrées. De côté, elle s'amincit graduellement et doucement des oreilles à la truffe noire, sans signe d'élargissement à l'arrière (sans bajoues) du crâne et sans museau trop étroit (museau pointu). De profil, le sommet de l'arrière-crâne et le sommet du museau se situent dans deux plans droits sensiblement parallèles de longueurs égales et sont séparés par une rupture ou stop peu marqué mais perceptible. Très légère proéminence des sourcils. L'arrière-crâne est plat, sans s'affaisser latéralement ou vers l'arrière, et l'os occipital n'est pas très bombé. La bonne largeur de l'arrière crâne dépend nécessairement de la longueur combinée du crâne et du museau et sa largeur est inférieure à sa longueur. Par

conséquent, la bonne largeur dépend du sujet et est fonction vraiment de la longueur du museau. À mi-distance entre les coins internes des yeux (centre du stop bien placé) se retrouve le point d'équilibre central par rapport à la longueur de la tête. **Dents** : de bonnes dimensions se rencontrant en ciseaux. **Oreilles** : de grandeur proportionnelle à la grosseur de la tête et si elles sont bien portées et « cassent » naturellement, elles sont rarement trop petites. Les grandes oreilles sont habituellement difficiles à soulever correctement pour les dégager de la tête par rapport à laquelle elles sont hors de proportion même si elles sont soulevées. Au repos, elles sont pliées sur la longueur et placées à l'arrière dans la crinière. Lorsque le chien est alerté, bien ramenées sur l'arrière-crâne, elles sont portées à peu près dressées aux trois quarts, avec à peu près le quart incliné ou « cassé » vers l'avant. **Expression** : l'expression constitue l'une des caractéristiques les plus importantes du colley. Tout comme le terme « caractère », « expression » est difficile à définir. Il ne s'agit pas d'une caractéristique bien ponctuelle comme la couleur, le poids ou la taille, mais bien d'un trait que la personne non initiée au sujet ne peut bien identifier qu'à l'aide d'une illustration visuelle. Toutefois, de façon générale, on peut dire que la combinaison de forme et d'équilibre du crâne et du museau, de position, de grandeur, de forme et de couleur des yeux, et de position, de grandeur et de port des oreilles est à la base de l'expression de l'animal. Toute expression morne ou qui fait penser à une autre race n'a pas sa place. Le colley ne peut être bien jugé que si l'on a bien évalué son expression.

COU

Ferme, nettement dessiné, musclé, nerveux. Assez long, porté droit avec une légère courbe à la nuque, il offre un aspect fier et élégant.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Les pattes sont droites et musclées, avec une assez bonne ossature compte tenu de la taille du chien. Tout aspect lourd est à rejeter. Avant-bras modérément en chair et paturons flexibles, mais sans signe de faiblesse.

CORPS

Dos fort et droit, supporté par de puissantes hanches et cuisses, avec une croupe inclinée qui donne un fini bien arrondi. Le corps est ferme, dur et musclé, quelque peu long en proportion de la taille. **Côtes** bien arrondies derrière les épaules bien inclinées et la poitrine est profonde, atteignant les coudes. **Rein** puissant et légèrement arqué.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Les **pattes** sont moins charnues que les pattes antérieures; elles sont musclées aux cuisses, très nerveuses, avec **jarrets** et **grassets** bien fléchis. Les pieds relativement petits sont de forme sensiblement ovale. Coussinets épais et durs et orteils bien arqués et serrés. Lorsque l'animal n'est pas en mouvement, on évalue les pattes et les pieds en laissant le chien s'arrêter en position droite de façon à ce que les pattes antérieures et postérieures soient bien distantes l'une de l'autre, pieds pointés directement vers l'avant. L'animal ne doit pas « poser » de façon excessive.

QUEUE

Modérément longue, descendant au moins jusqu'au jarret. Portée bas lorsque l'animal est calme, l'extrémité légèrement retroussée. Portée joyeusement lorsque l'animal est excité ou court, mais jamais au-dessus du dos.

ALLURES

L'animal se déplace avec aplomb. Lorsqu'il court à vitesse moyenne vers un observateur, ses pattes antérieures droites se déplacent assez près l'une de l'autre au niveau du sol. Les pattes antérieures ne sortent pas aux coudes, ne se croisent pas, et l'animal ne se déplace pas en un mouvement saccadé, ni en mouvement de roulis ou de trotteur. Vues de l'arrière, les pattes postérieures sont droites et se déplacent assez près l'une de l'autre au niveau du sol. À allure moyenne, elles sont puissantes et exercent une grande force de propulsion. Vues de profil, les foulées assez longues vers l'avant sont gracieuses et uniformes, maintenant la ligne du dos ferme et droite.

À plus vive allure, l'animal déplace ses pattes antérieures vers l'intérieur selon une droite allant de l'épaule vers l'axe du corps et ses pattes postérieures vers l'intérieur en ligne droite de la hanche vers l'axe du corps. Cette allure reflète une bonne rapidité obtenue sans effort ainsi que l'héritage de berger du chien qui commande de pouvoir changer de direction presque instantanément.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

- Poil extérieur doux et ouvert ou poil extérieur bouclé, quelle que soit son épaisseur;
- En raison de l'importance des caractéristiques de la tête, les défauts évidents associés à celle-ci doivent être sévèrement pénalisés;
- Le prognathisme supérieur et inférieur est à rejeter, ce dernier étant plus sévèrement pénalisé;
- Les défauts de l'oeil sont sévèrement pénalisés;
- Un sujet à oreilles pointues et très dressées ou à oreilles basses ne peut avoir une bonne expression de même que tout sujet à pattes antérieures trop distantes ou trop rapprochées;
- Les sujets obèses ou trop maigres, les sujets souffrant de maladies de la peau ou ne possédant pas de sous poil ne sont pas en bonne condition et sont modérément pénalisés selon le cas;
- Un sujet à jarrets de vache ou possédant des membres droits doit aussi l'être.

Variété à poil lisse

Le colley à poil lisse est jugé selon le standard du colley à poil dur sauf que les caractéristiques quant à l'épaisseur de la robe et à sa distribution ne s'appliquent pas. Le poil de ce colley est court, dur, dense, plat et de bonne texture, et il possède un épais sous-poil doux.